

AMNESTY INTERNATIONAL

DÉCLARATION PUBLIQUE

Index AI : AMR 41/002/2013
7 janvier 2013

Mexique. Le ministère de l'Intérieur doit respecter son obligation de garantir la sécurité et le respect des droits humains

Le 3 janvier 2013, le ministère de la Sécurité publique du district fédéral (SSPF) a cessé d'exister et ses fonctions ont été transférées au ministère de l'Intérieur, y compris la direction de la police fédérale.

Durant les six années du mandat de l'ancien président Felipe Calderón, le SSPF a joué un rôle de premier plan en ce qui concerne la stratégie de lutte contre le crime organisé. Cette stratégie a donné lieu à environ 60 000 assassinats et à des milliers de disparitions forcées.

Durant cette période, les forces de sécurité ont couramment recouru à la torture et à d'autres formes de mauvais traitements ainsi qu'à la détention arbitraire.

Amnesty International estime qu'il est essentiel que les restructurations en cours aboutissent à une réelle transformation du système de sécurité publique et espère qu'il ne s'agit pas d'un changement de pure forme. Les autorités mexicaines doivent veiller à ce que les nouvelles structures de sécurité publique soient capables de remplir leur obligation de garantir la sécurité tout en respectant les droits humains dans la pratique. Il ne suffit pas, à cette fin, qu'elles reçoivent la formation et les équipements nécessaires, il est également indispensable de mettre en place des mécanismes de supervision, de responsabilisation et de transparence fondés sur les normes internationales relatives aux droits humains.

De même, il est indispensable que les représentants de l'État impliqués dans des violations des droits humains commises dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée fassent l'objet d'enquêtes et de poursuites en justice, y compris en cas de participation présumée de membres des forces de sécurité dans des disparitions forcées, des exécutions extrajudiciaires, des actes de torture ou d'autres formes de mauvais traitements et des détentions arbitraires.

Amnesty International estime que les enquêtes exhaustives et impartiales à mener sur les milliers d'assassinats et de disparitions ayant eu lieu ces dernières années doivent être considérées comme une priorité, non seulement afin de garantir l'accès à la justice pour les familles des victimes mais aussi afin d'identifier les cas où de tels agissements ont été perpétrés avec la participation ou la connivence d'agents de l'État. Sans la vérité, la justice et la transparence il ne sera pas possible de rétablir la confiance de la société mexicaine dans le système judiciaire et dans les forces de sécurité du pays.